



2011

COMMUNIQUÉ

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011

COLLECTE ET SUIVI DES DÉCHETS : NOUVELLES DISPOSITIONS AU PORT DE DUNKERQUE

Depuis le 19 septembre un nouveau dispositif de suivi des résidus de cargaison et des déchets d'exploitation des navires a été mis en place par Dunkerque-Port.

Ce service intégré dans le logiciel global de suivi des navires (SIRENE en fonction depuis juin 2011) permet aux agents consignataires de saisir la déclaration des déchets et résidus présents à bord avant l'arrivée du navire au port, de commander une collecte auprès des collecteurs agréés jusqu'à la délivrance d'un certificat de dépôt. Les collecteurs, connectés eux aussi au logiciel de suivi des navires, peuvent ainsi optimiser leurs opérations de collecte.

Cette application permet aussi aux autorités portuaires de centraliser et de contrôler les déclarations de déchets transmises par les navires via leurs agents, de suivre le déroulement des collectes et de transmettre directement au système européen de suivi des navires (Safe Sea Net) les anomalies constatées.

Les collectes des résidus de cargaison et des déchets d'exploitation des navires s'effectuent 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 par camions ou barge et sont ensuite acheminées vers un centre de traitement spécialisé, présent sur le site portuaire.

A travers ces différents outils et prestataires locaux, le port de Dunkerque met à disposition des navires un dispositif moderne et complet de suivi et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison.

Contact presse :

Marie-Elizabeth BOGUCKI

Tél (Phone) : +33 (0)3 28 28 79 11

Portable : +33 (0)6 07 13 33 42

e-mail : mebogucki@portdedunkerque.fr

Grand Port Maritime de Dunkerque
2505 route de l'Écluse Trystram - BP 46534
59386 Dunkerque Cedex 1 - France



www.dunkerque-port.fr

<http://www.facebook.com/dunkerqueport>